

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2021

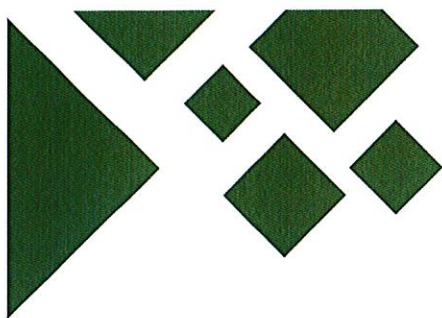
ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2021

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats	6
Évolution des actifs nets	7
Situation financière	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 17
Renseignements complémentaires	18



**Monette
Fortin
Tremblay**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Académie des retraités de l'Outaouais Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Académie des retraités de l'Outaouais Inc. (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2021, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Monette Fortin Tremblay inc

Maria Ferreira, CPA auditrice, CGA

Gatineau
Le 22 septembre 2021

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021****6**

	2021	2020
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	171 982 \$	103 589 \$
Activités socio-culturelles	109 882	254 571
Cotisations	30 923	44 427
Intérêts	1 958	3 683
Commandite et dons	-	7 500
Activités de financement	-	4 082
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	2 204	-
	316 949	417 852
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	162 964	169 542
Coûts - activités socio-culturelles	56 510	141 600
Loyer	24 841	24 304
Télécommunications	5 821	5 668
Fournitures et matériel de bureau	6 014	6 967
Assurances	3 456	2 598
Photocopieur	3 313	5 496
Publicité et frais de représentation	3 066	2 751
Coûts - activités de financement	-	2 496
Honoraires professionnels	9 853	4 349
Frais bancaires	8 273	11 089
Amortissement des immobilisations	5 993	3 665
Intérêt sur la dette à long terme	2 500	-
	292 604	380 525
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION	24 345	37 327
AUTRES REVENUS (annexe B)	12 500	10 000
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	36 845 \$	47 327 \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.
 ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
 EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

7

	Grevé affectations internes	Non affecté	2021 Total	2020 Total
Solde au début	- \$	212 330 \$	212 330 \$	165 003 \$
Excédent des produits sur les charges	-	36 845	36 845	47 327
Affectations internes (note 10)	80 000	(80 000)	-	-
Solde à la fin	80 000 \$	169 175 \$	249 175 \$	212 330 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.**SITUATION FINANCIÈRE**

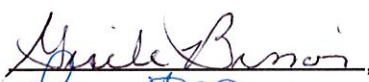
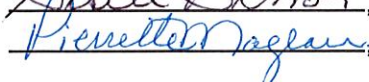
30 JUIN 2021

8

	2021	2020
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	66 399 \$	60 628 \$
Placements temporaires (note 3)	233 616	55 595
Débiteurs (note 4)	6 638	6 218
Subvention à recevoir	12 682	3 496
Frais payés d'avance	3 500	3 124
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 5)	-	144 538
	322 835	273 599
Immobilisations corporelles (note 6)	19 822	2 422
	342 657 \$	276 021 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus (note 7)	23 802 \$	19 180 \$
Revenus reportés	18 642	14 511
	42 444	33 691
Aide gouvernementale reportée	3 980	5 510
Dette à long terme (note 8)	36 020	24 490
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	11 038	-
	93 482	63 691
ACTIFS NETS		
Grevé d'affectation internes (note 10)	80 000	-
Non affecté	169 175	212 330
	249 175	212 330
	342 657 \$	276 021 \$

Engagement contractuel (note 11)

Éventualité (note 12)

 Yvonne Basso, administrateur
 Pierrette Nagle, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021****9**

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	36 845 \$	47 327 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 993	3 665
Amortissement des apports reportés -	(2 204)	-
	40 634	50 992
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Placements temporaires	(178 021)	(55 583)
Débiteurs	(420)	1 553
Subvention à recevoir	(9 186)	6 408
Frais payés d'avance	(376)	324
Créditeurs et frais courus	4 622	(1 001)
Revenus reportés	4 131	11 266
	(138 616)	13 959
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	-	(3 061)
Encaissement de placements	144 538	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(23 393)	(378)
Apports reportés	13 242	-
	134 387	(3 439)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme	11 530	24 490
Aide gouvernementale reportée	(1 530)	5 510
	10 000	30 000
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	5 771	40 520
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	60 628	20 108
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	66 399 \$	60 628 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Académie des Retraités de l'Outaouais Inc. (ARO) est un organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle regroupe des gens du troisième âge de la région de l'Outaouais à des fins de formation et d'activités sociales.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Équipements	36 mois
Matériel informatique	36 mois
Améliorations locatives	60 mois

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Subventions reportées

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en déduction de celles-ci.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'inscription aux activités sont constatés à titre de produits lorsque les séminaires ont lieu.

Les cotisations sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues.

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice en fonction du temps écoulé.

Apports reçus sous forme de services

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquentement au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et de la subvention à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et des charges à payer.

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****30 JUIN 2021****12****2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Placements**

Les placements sont comptabilisés au coût.

3. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2021	2020
Épargne à terme, intérêt quotidien, disponible à demande	233 616 \$	55 595 \$

4. DÉBITEURS

	2021	2020
Comptes à recevoir	1 511 \$	2 138 \$
Taxes de ventes à recevoir	5 127	2 201
Intérêts courus	-	1 879
	6 638 \$	6 218 \$

5. PLACEMENTS, au coût

	2021	2020
Épargne à terme échéant le 30 novembre 2020, 2,25 %	- \$	127 813 \$
Épargne à terme échéant le 12 juillet 2020, 1,50 %	-	16 725
	-	144 538
Placements réalisables au cours du prochain exercice	-	144 538
	- \$	- \$

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2021

13

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipements	20 234 \$	8 240 \$	11 994 \$	1 331 \$
Matériel informatique	12 702	5 197	7 505	218
Améliorations locatives	2 752	2 429	323	873
	35 688 \$	15 866 \$	19 822 \$	2 422 \$

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2021	2020
Salaires courus et vacances à payer	9 499 \$	16 566 \$
Fournisseurs et frais courus	14 252	2 571
Sommes à remettre à l'État	51	43
	23 802 \$	19 180 \$

8. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, au taux de 0 %, sans versement, échéant le 31 décembre 2022	40 000 \$	30 000 \$
Escompte sur taux d'intérêt	(3 980)	(5 510)
	36 020 \$	24 490 \$

8. DETTE À LONG TERME (suite)

Durant l'exercice, l'organisme a obtenu une augmentation du prêt sans intérêt de 20 000 \$ du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Ce prêt est garanti par le gouvernement du Canada. Aucun intérêt ni aucun remboursement n'est requis jusqu'au 31 décembre 2022. Le remboursement du solde du prêt au plus tard le 31 décembre 2022, donnera lieu à une radiation de 33.33 % jusqu'à concurrence de 20 000 \$.

Comme l'intention de l'organisme est de rembourser le prêt d'ici le 31 décembre 2022, le montant de 20 000 \$ a été comptabilisé dans les résultats de l'organisme, dont 10 000 \$ dans le présent exercice et un 10 000\$ dans l'exercice précédent.

Le prêt de 40 000 \$ a été actualisé au taux du marché et les intérêts implicites sur ce prêt, soit 3 980 \$, représente un escompte sur taux d'intérêt. Cet escompte a été comptabilisé comme une aide gouvernementale reportée dans le bilan du présent exercice et sera amorti sur la durée du prêt.

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Des apports ont été reçus pour financer la mise sur pied d'un groupe musical d'aînés qui offrira des concerts de musique dans les résidences pour aînés.

Ces apports sont amortis en fonction de la durée de vie utile des immobilisations acquises.

	2021	2020
Solde au début	- \$	- \$
Apports de l'exercice	13 242	-
Amortissement des apports reportés	(2 204)	-
Solde à la fin	11 038 \$	- \$

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2021

15

10. AFFECTATIONS INTERNES

Le conseil d'administration de l'organisme a résolu d'affecter une somme totale de 80 000 \$ dont une somme de 40 000 \$ à être redistribuée aux membres actifs en accordant un crédit de 25 \$ applicable en 2022, et une somme de 40 000 \$ à un fonds de roulement.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

11. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme a signé un bail de 36 mois venant à échéance le 31 mai 2022. Le coût mensuel est de 1 768 \$ plus les taxes applicables. Selon le bail, le taux sera indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada. De plus, en vertu d'une entente entre la Ville de Gatineau et la Fondation pour les Aînés de l'Outouais (FAO), la FAO alloue 2 500 heures de location gratuite. L'ARO doit payer l'excédent des heures de location utilisées à un coût de 23,09 \$ de l'heure plus les taxes applicables.

L'organisme a un contrat de location pour un photocopieur de marque Toshiba venant à échéance en novembre 2025. Le coût mensuel est de 241 \$ plus les taxes applicables.

L'engagement pris par l'organisme en vertu du bail et du contrat de location totalise donc 32 221 \$ et les versements au cours des prochaines exercices sont les suivants :

2022	22 340 \$
2023	2 892 \$
2024	2 892 \$
2025	2 892 \$
2026	1 205 \$

12. ÉVENTUALITÉS

L'éclosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers.

L'organisme a pris des mesures pour atténuer les impacts de cette crise, notamment l'obtention de subvention pour cet exercice qui totalise 86 802 \$ pour s'adapter à cette réalité, ainsi que l'obtention du prêt d'urgence pour les entreprises canadienne (CUEC) pour un total de 60 000 \$.

Les répercussions du début de la quatrième vague de la pandémie sont incertaines à la date de mise au point définitive des états financiers, cependant l'organisme a bon espoir que cela n'aura pas impact significatif sur ses activités.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 30 juin 2021 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard des fournisseurs et frais courus à payer, et les salaires courus et vacances à payer.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

18

	2021	2020
ANNEXE A		
SUBVENTIONS		
Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais	52 860 \$	48 264 \$
Kino Québec	36 124	36 123
Subvention salariale d'urgence du Canada	73 295	19 202
Subvention SUCL	9 703	-
	171 982 \$	103 589 \$

ANNEXE B

AUTRES REVENUS

Comptes d'urgence pour les entreprises canadiennes	10 000 \$	10 000 \$
Autre apport- frais de financement	2 500	-
	12 500 \$	10 000 \$